

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2026

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 196

présenté par
Mme Dalloz, M. Bazin, Mme de Maistre, M. Duparay, Mme Frédérique Meunier,
Mme Corneloup, M. Tryzna, M. Juvin, M. Portier et M. Ray

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 12 BIS C, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--